

Le fonctionnement et les attributions du CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés

PROGRAMME

- **Mise en place et suppression du CSE**
Quand mettre en place le CSE?
A quel niveau mettre en place le CSE?
Suppression du CSE
- **Les membres du CSE**
Composition du CSE
Mandat des membres du CSE
Heures de délégation
Formation des membres du CSE
- **Moyens et fonctionnement du CSE**
Local et affichages
Réunions du CSE (les participants et l'organisation de la réunion)
- **Attributions du CSE**
Attributions générales
Rôle en matière d'hygiène et de sécurité
Consultations spécifiques



DATE & HORAIRES

9 juillet 2019

9h-12h/13h30-17h30



LIEU

SAINT-LÔ



TARIF

280 € HT/pers.



PUBLIC

Dirigeant d'entreprise, DRH, RH, toute personne en charge du personnel,

Prérequis : connaissances de base en droit du travail

Intervenantes

- Marie-Laure LAURENT, juriste UIMM Manche
- Loïse RENOUF, juriste UIMM Manche

OBJECTIFS

- Maîtriser les nouvelles règles applicables au CSE et appréhender les spécificités propres aux entreprises de moins de 50 salariés.
- Connaître le périmètre des missions du CSE.

MÉTHODE

- Les apports théoriques sont mis directement en application à travers des cas pratiques
- Remise d'un support complet